

L'esprit qui règne dans les comptoirs de Canton n'est absolument dirigé que par l'intérêt, et les Chinois ne sont portés naturellement à aimer que ceux qui leur offrent de grands bénéfices, et c'est toujours dans l'idée d'en profiter qu'ils protègent ceux qu'ils croient pourvoir être utiles à leurs vues. Il convient donc pour y établir nos relations d'y faire paraître des hommes qui habitués à leurs manières et à leur caractère soient à même aussi de déjouer l'intrigue des autres nations. Une ambassade dirigée pour la Chine peut très-bien réussir et obtenir quelques avantages quand ce ne serait que de se faire rétablir dans la factorie qui appartenait à la Compagnie française, et qui, aux époques de mes voyages se trouvait occupée par les Anglais. J'ignore si cette propriété a été vendue. Je sais seulement que le sol appartient toujours à l'empereur de la Chine et que l'on peut élever des bâtimens sur un plan donné sans être propriétaire du terrain, attendu qu'il est défendu aux Européens d'avoir des terres en propriété. L'ambassade pourrait même se servir de ce prétexte apparent pour déjouer nos concurrents et nos rivaux et si les choses étaient bien disposées obtenir de l'Empereur à Peking quelques faveurs pour l'ancrage des vaisseaux et les cadeaux du Hopou et autres avantages que suggéreront les circonstances futures, en calculant toujours et sérieusement que cette ambassade aurait pour motif principal d'établir un commerce qui serait lucratif aux places commerçantes de France. La même Ambassade en retournant à la Mousson du Nord-Est pourrait passer entre les Parassels et la Cochinchine et se diriger à la capitale de ce royaume pour y faire un traité de commerce. On doit se rappeler que sous Louis XVI il y avait des liaisons intimes et que l'évêque d'Adran se rendit à Paris avec le fils du Roi de la Cochinchine qui y reçut des témoignages de bienveillance de notre Souverain, et qui au retour de ce jeune prince dans ses États, les Français jouissaient de tous les agrémens possibles; leur religion y était tolérée et le nom seul de Français y portait sa recommandation. Depuis on a cherché à nous faire perdre ces avantages et il serait utile au commerce de rétablir des relations qui par suite deviendraient très-lucratives par les productions que fournit le sol de la Cochinchine. Je sais que nous avons encore des Français attachés à cette Cour, et que les Mandarins aiment